



Qualit'EnR
Association Qualité Energies Renouvelables
Siège social 96 rue de la Victoire - 75009 Paris
SIRET 489 907 360 00015
APE 9499Z
N° TVA FR 489 907 360
Association Loi 1901 à but non lucratif



88132312/29392/0138/C4 1/9
D. 728125532

SARL CAP NRJ
146 AVENUE DE NORMANDIE
44150 ANCENIS

Objet : Résultat d'audit QualiPV (cas 2)
Réf : 18998
Fait le 11/01/2011, à Paris

Madame, Monsieur,

Conformément à la charte QualiPV, Qualit'EnR a mandaté Evonia pour la réalisation d'un audit sur l'une de vos installations de générateur photovoltaïque raccordé au réseau. Lors du contrôle de votre installation chez votre client, M./Mme DRHON, nous avons relevé le(s) défaut(s) suivant(s) :

Appellation	Point n°	Niveau de défaut	Libellé
QualiPV Elec	C3.05	A	Dans le cas d'un onduleur sans transformateur, le DDR inférieur ou égal à 30mA n'est pas à immunité renforcée.

Le(s) défaut(s) détecté(s), qui n'empêche(nt) pas globalement le fonctionnement de l'installation, ne sont pas de nature à en assurer sa pérennité.

Nous vous prions de bien vouloir procéder aux corrections et de nous en informer, en utilisant l'attestation de rectification des défauts ci-jointe, dans un délai de 6 semaines à compter de la date figurant sur ce courrier.

Passé ce délai, votre droit d'usage de l'appellation QualiPV sera suspendu tant que vous ne nous aurez pas informés de la correction de ce(s) défaut(s).

Nous comptons sur votre professionnalisme pour remédier rapidement à cette situation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

André Joffre
Président de Qualit'EnR



Organisme de contrôle mandaté par
Fax 01 48 39 28 11 - exploitation@qualigaz.com



Synthèse de l'entretien avec le client

NOTICE QUALIGAZ

Information client	
Adresse de l'installation	35 IMPASSE NIVERNAIS 44150 ANCENIS
Téléphone	0240833049
Courriel	

Respect de la charte QualiPV	
Point 3 : Conseil - Le conseil de l'entreprise dans le choix d'une installation adaptée à vos besoins, vous a paru :	Très satisfaisante
Point 4 : Devis détaillé - Le devis détaillé fourni par l'entreprise, vous a paru	Très satisfaisante
Point 4 : Devis détaillé - Comment évaluez-vous la pertinence de ce devis par rapport à l'installation réalisée	Très satisfaisante
Point 5 : Aspect administratif - Les informations communiquées par l'entreprise sur les démarches administratives vous ont paru	Très satisfaisante
Point 7 : Documents administratifs - Documents fournis par l'entreprise qui a facturée	Devis détaillé Facture détaillée Garanties Notice d'utilisation et d'entretien
Point 7 : Documents administratifs - Comment évaluez-vous l'aide de l'entreprise dans vos démarches administratives	Très satisfaisante
Point 8 : Facture détaillée - Le détail de la facture vous a paru	Très satisfaisant
Point 9 : Entretien - L'entreprise vous t'elle proposé un contrat d'entretien	Non
Point 9 : Entretien - En cas d'incident de fonctionnement, l'intervention de l'entreprise vous a paru	Très satisfaisante

Satisfaction générale du client	
Quels ont été vos motivations pour installer ce type de système ?	Economique - retour sur investissement, revenu complémentaire
Comment avez-vous choisi l'entreprise qui a réalisé les travaux ?	Vous connaissiez déjà l'entreprise
Le choix d'une entreprise QualiPV est dû	A l'affichage des engagements de l'entreprise (Charte, ...)
Quel est votre ressenti sur la qualité du travail effectué	Très satisfaisant
Recommanderiez-vous à un tiers d'installer un générateur PV chez lui ?	Oui
Si oui, lui conseillerez-vous de faire appel à une entreprise QualiPV ?	Oui

Synthèse de l'entretien avec l'entreprise

Intervenant sur l'installation	
Partie électrique	
Raison sociale	CAP NRJ
Identifiant	27685
Représenté par	
Entreprise QualiPV élec l'année de la date d'installation	Oui
Aspect financier - Partie électrique	
Raison sociale	CAP NRJ
Identifiant	27685
Installation bénéficiant de la prime d'intégration	oui
Aspect financier - Partie intagrati on au bâti	
Raison sociale	CAP NRJ
Identifiant	27685
Installation bénéficiant de la prime d'intégration	oui

Fiche d'identité de l'installation

Synthèse des non-conformités constatées

ILLUSTRATION DES DÉFAUTS CONSTATÉS

Appellation	Réf.	Niveau du défaut	Intitulé
QualiPV Elec	C3.05	A	Dans le cas d'un onduleur sans transformateur, le DDR inférieur ou égal à 30mA n'est pas à immunité renforcée.

Evolution de la Norme (15-712)

Analyse technique

Risques pour l'utilisateur (identifiés par un examen visuel) :

non

Commentaires :

Risques pour le fonctionnement (identifiés par un examen visuel) :

non

Commentaires :

Récapitulatif des défauts constatés par entreprise + CAS par entreprise

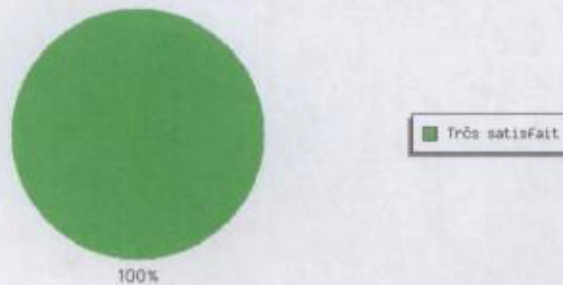
Défauts à corriger	Elec		Bât	
	A	EcM	A	EcM
CAS :	Cas n°2 Prestation satisfaisante 1 défauts A		Cas n°1 Prestation excellente 0 défaut	
Délais de réparation	6 semaines		-	
Contre visite obligatoire	Non		Non	

Légende :

- A : Anomalie (défaut mineur)
- EcM : Ecart Majeur (défaut majeur)
- Obs : Observation

Synthèse de l'entretien client

Synthèse de l'entretien client



Aspects à améliorer (liste des « Insatisfaisant » et « Peu satisfaisant »)

Conclusion générale

Niveau global de la prestation technique : Cas 2

Commentaire général de l'organisme de contrôle : Bonne prestation